

## Inscription 2024/2025

### Informatisation du renouvellement de la licence :

#### Procédure

La FFF transmettra, via un mail, un lien qui permettra d'accéder à l'inscription **en ligne le 15 juin 2024.**

Le (la) licencié(e) ou son représentant légal remplit la demande de licence et fournit **les pièces justificatives en les scannant** (photo, certificat médical si besoin).

Le club vérifie les pièces justificatives et valide la licence après avoir reçu le règlement de la licence et le document du club.

Après validation, le (la) licencié(e) reçoit une attestation de sa licence.

### Certificat médical :

#### **Pour les majeurs le certificat médical est valable pendant 3 saisons :**

SI VOUS AVEZ RÉPONDU NON À TOUTES LES QUESTIONS DU QUESTIONNAIRE DE SANTE JOINT ET QUE VOUS AVIEZ FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL SUR LES SAISONS 2022/2023 ou 2023/2024 :

**Pas de nouveau certificat médical à fournir.**

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la F.F.F., sur votre demande de licence avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

**SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :**

**Nouveau certificat médical à fournir (certificat joint)**

Consultez un médecin et présentez- ui le questionnaire renseigné ainsi que le certificat médical joint que le médecin devra signer.

#### **Pour les mineurs Le certificat médical n'est plus obligatoire**

**Je réponde au questionnaire médical**

**SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS :** Nouveau certificat médical à fournir (certificat joint). Consultez un médecin et présentez lui le questionnaire renseigné ainsi que le certificat médical joint que le médecin devra signer.

**NOUVAUTE**

### Documents club et règlement de la cotisation :

**Les inscriptions au club et le règlement se feront désormais via les liens ci-dessous :**

- **Vous n'avez aucune déduction** (chèques vacances, Bon Super U\*, pass culture sport conseil régional, Passport Caf...), cliquez sur le lien ci-dessous, remplissez les informations, sélectionnez votre catégorie ou celle de votre enfant et procédez au paiement (comptant ou en 4 fois).
- **Vous avez des déductions** (chèques vacances, Bon Super U\*, pass culture sport conseil régional, passportCaf...), cliquez sur le lien ci-dessous, remplissez les informations, déduisez les montants de votre cotisation ou celle de votre enfant, utiliser la case « montant libre » et procédez au paiement (comptant ou en 4 fois). Me faire parvenir les chèques-vacances, les bons Super U ... sous enveloppe au nom du licencié (dans les boîtes aux lettres du club ou lors des permanences), les codes Passport de la CAF par sms ou mail.

Lien : <https://www.payasso.fr/fc-grand-lieu/licence>

Tarifs d'inscriptions 2024-2025 FC GRAND LIEU			
Catégorie	Année de naissance	Age	Football à 11 : Jusqu'au 15 juillet 2024 ( à partir du 16 juillet majoration de 30€)
U7	2019/2018	5 et 6 ans	120 €
U9	2017/2016	7 et 8 ans	120 €
U11	2015/2014	9 et 10 ans	150 €
U13	2013/2012	11 et 12ans	150 €
U15	2011/2010	13 et 14 ans	160 €
U18	2009/2008/2007	15 et 16 et 17 ans	160 €
U19/U20/Séniors	A partir de 2006	à partir de 18 ans	180 €
Loisirs /Vétérans	A partir de 1989	35 ans et +	150 €
Joueur / Dirigeants			110 €
Dirigeants			0 €
Tarif réduit 50% sur la troisième licence enfant		Première licence féminine gratuite	Une paire de chaussette offerte avec le coût de la licence

### Règlements acceptés pour le paiement de la licence :

- Via le lien carte bancaire, espèces, chèques vacances, Bon Super U\*, pass culture sport conseil régional...*Possibilité d'un règlement en 4 fois,*

\*Le partenariat sportif avec le Super U de Pont Saint Martin. Ces réductions sont cumulables jusqu'à 4 bons (**même numéro de carte U**) par licence. Il faut donc déduire le montant de ces bons du coût de la cotisation.

**Pass 'Port** : si vous pensez bénéficier de l'aide de l'état pour les jeunes de 6 à 18 ans. Déduisez la somme de 50€. Un document sera à nous transmettre deuxième quinzaine d'Août

Conditions : Pour pouvoir bénéficier de cette aide, il faudra que les enfants soient éligibles à l'allocation de rentrée scolaire ou à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. Aucune démarche ne doit être réalisée par les familles pour obtenir cette somme. Les foyers éligibles recevront juste un courrier durant la deuxième moitié du mois d'août. Elles n'auront plus qu'à le présenter au moment de l'inscription pour que ces 50 euros soient déduits automatiquement de la facture finale.

**Je reste à votre disposition pour tous renseignements ou si vous trouvez des difficultés à enregistrer votre inscription, par téléphone 06 50 63 33 54, par mail [secretariat@fcgrandlieu.fr](mailto:secretariat@fcgrandlieu.fr) ou lors des permanences d'inscriptions :**

**Lors de l'assemblée générale, espace vie locale à Saint Aignan de Grand Lieu** : Le mardi 18 juin 2024 de 18h00 à 20h00

**\*Stade de Pont Saint Martin** : Le vendredi 21 juin 2024 de 18h00 à 20h00

**\*Stade de Saint Aignan de Grand Lieu** : Le mercredi 26 juin 2024 de 18h00 à 20h00

La période des inscriptions représente un travail conséquent pour les dirigeants (tous bénévoles) et le secrétariat en particulier. Les engagements des équipes se font début juillet. Pour leur permettre de partir en vacances l'esprit serein, **merci de respecter les dates.**

THOMAS Nathalie Secrétaire FC Grand Lieu

Port. 06 50 63 33 54 Mail : [secretariat@fcgrandlieu.fr](mailto:secretariat@fcgrandlieu.fr)